

## VOTRE PORTE D'ENTRÉE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

### Autoroute du Souvenir - LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC SOULIGNE LE COURAGE DES ANCIENS COMBATTANTS

SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE, QC, le 6 nov. /CNW Telbec/ - Le premier ministre du Québec, Jean Charest, et la ministre des Transports et ministre responsable de la région de la Mauricie, Julie Boulet, ont officiellement dévoilé ce matin la nouvelle dénomination de la portion de l'autoroute 20 située entre Rivière-Beaudette et l'échangeur Turcot à Montréal. Elle sera désormais connue sous le nom d'«Autoroute du Souvenir».

«En désignant officiellement une section de l'autoroute 20 l'»Autoroute du Souvenir«, le gouvernement du Québec souligne le courage de ceux et celles qui ont fait le sacrifice de leur vie. Au nom de tous les Québécois, je désire rendre hommage à tous les anciens combattants qui, en notre nom, ont participé, au fil des ans, à différents conflits armés et à des missions de paix», a déclaré le premier ministre du Québec.

«Je suis très heureuse de dévoiler ces nouveaux panneaux routiers qui arborent le coquelicot, le symbole du Souvenir, qui nous rappelle ceux et celles qui ont fait d'énormes sacrifices pour défendre nos valeurs de paix, de liberté et de démocratie», a pour sa part souligné la ministre des Transports.

C'est à la demande de la direction du Québec de la Légion royale canadienne que la Commission de toponymie du Québec a accepté de changer l'appellation de l'autoroute 20 dans ce secteur. «Le choix de ce site revêt un caractère symbolique important, puisqu'on retrouve à proximité l'hôpital Sainte-Anne et le cimetière des anciens combattants, des lieux importants qui ont une grande signification pour les anciens combattants et leurs familles», a indiqué la ministre.

Soulignons que cette désignation s'inscrit dans le cadre de la politique désignation commémorative qui vise à rappeler les événements qui ont marqué l'histoire du Québec et à rendre hommage à ceux et celles qui y ont contribué.

-30-

---

[Autres communiqués diffusés par cet organisme](#)

[Envoyez ce communiqué à une adresse électronique](#)



Québec 

© Gouvernement du Québec, 2007